

[N°26]
Juin 2012

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : P.13

Cma : les inscriptions démarrent



P. 9 **MATERNELLE**
Déménagement
provisoire de Desnos

P. 11 **PORTRAIT**
Une écrivaine
à Fleury

P. 17 **RENDEZ-VOUS**
Fête
de la ville

Changez
de télé !



Votre télé locale,
partout
en Essonne

disponible sur



9 - 97

free

217



215

neufbox TV

340



407



367

DARTY BOX

274

www.telessonne.fr



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Le maire David Derrouet a décidé de suspendre la publication de son éditorial pendant la période pré-électorale jusqu'au mois de juin. La loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales oblige à respecter une neutralité dans le cadre des supports de communication financés par des fonds publics.

Magazine p.4

- En images p.4-5
- En bref p.6
- Préparez la rentrée ! p.7

Demain ma ville

- Urbanisme : des logements de qualité pour tous p.8
- Maternelle Desnos : déménagement provisoire p.9

Vivre ensemble

- Un nouveau supermarché de proximité p.10
- Portrait : Pénélope Patoki, écrivaine p.11
- Un jour avec... la Réussite éducative p.12

Dossier p.13

Centre musical et artistique

- La rentrée : toutes les infos pratiques p.13-15
- Tarifs - Inscriptions p.16

Rendez-vous p.17

- Jazz au Marcille p.17
- Concert Made in Fleury p.18
- Fête de la ville p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21

Directeur de la publication : David Derrouet • Directrice de la communication : Stéphanie Debauge • Rédaction : Claire Robert, Stéphanie Debauge • Mise en pages : Sophie Rouxel • Conception graphique : Studio Plus SA - www.studioplussa.com • Impression : imprimerie Grenier • Distribution : Aïdara Distribution • Photos : Ville de Fleury-Mérogis - DR - Pages 13 et 14 : Djamila Calin.



1



2



3



4



5



6



7



1 2 "RENTREZ DU BON PIED" • Pour préparer la première rentrée scolaire des tout-petits, une matinée "portes ouvertes" était organisée le **samedi 12 mai** au centre de loisirs. Au programme : visite (salles de jeux, dortoir, cantine...), film (rythmes scolaires), etc.

3 4 CHANTS D'AILLEURS • La soirée du **12 mai** à Malraux était placée sous le signe des ateliers "Voix du monde" proposés et scénographiés par le Cma, et du chœur occitan féminin "La Mal Coiffée".

5 6 CÉRÉMONIES • La municipalité, les associations d'anciens combattants et les habitants se sont retrouvés le **29 avril** en mémoire des personnes déportées et le **8 mai** en souvenir de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

7 INITIATION HANDBALL • **Samedi 12 mai**, le club de Fleury/Morsang et le service Jeunesse proposaient un après-midi découverte du handball aux Aunettes. Le soleil et les enfants (une centaine) étaient au rendez-vous de cette rencontre conviviale adaptée à tous les âges.

CARNAVAL : LES SUPER-HÉROS AU SECOURS DE LA PLANÈTE ! • Tous les super-héros, petits et grands, avaient rendez-vous au centre commercial, samedi 5 mai, pour le traditionnel carnaval de la ville. Leur mission ? Sauver la planète et défendre la ville contre un impressionnant monstre à deux têtes, pollueur de la planète. Entre 15h et 16h30, ils ont défilé dans les quartiers, depuis les Résidences jusqu'à la Pointe-Verte, en passant par la rue du Bois-des-Chaqueux. Habitants et associations (Lyannaj'91, Réagir, orchestre Aquarella...) ont prêté main forte aux enfants pour escorter et surveiller de près l'affreux géant. Dans un joyeux capharnaüm, le défilé, haut en couleurs, a rempli les rues de confettis, de musique et de danse... Tous les participants se sont finalement rassemblés sur la grande pelouse de la Pointe-Verte pour lâcher les ballons et les cartes-messages (de paix, d'amour, d'espoir...) et pour assister à la mise à feu du grand méchant bonhomme.

ÉLECTIONS

Législatives

Les élections législatives 2012 se dérouleront en métropole les **dimanches 10 et 17 juin** prochains. 577 députés seront élus pour cinq ans, à raison d'un député par circonscription.

Si vous êtes absent un jour d'élection pour cause de vacances, d'obligations professionnelles ou pour raison de santé, pensez au **vote par procuration** !

MÉMOIRE

Appel du 18 juin

Lundi 18 juin, David Derrouet, maire de Fleury, les membres du conseil municipal et les associations d'anciens combattants vous invitent à commémorer l'appel du 18 juin. La cérémonie aura lieu à 14h30, avenue du Général-de-Gaulle, devant la stèle. Elle se terminera par un verre de l'amitié.

VIE LOCALE, CULTURELLE ET ASSOCIATIVE : DES NOUVEAUTÉS

Accompagnement des associations locales : à qui s'adresser ?

Le pôle Culture, Vie locale et associative est situé au **11, rue Roger-Clavier**.

Les services municipaux accompagnent les projets des associations, en particulier ceux des associations culturelles, sociales et solidaires. Pour toutes demandes d'informations et questions administratives (réservation de salle, prêt de matériel...), les associations doivent s'adresser à **Lydia Nandjaye, référente de la vie associative, au 01 69 46 72 54 (sport-vie.associative@mairie-fleury-merogis.fr)**. Attention ! Pour les associations sportives (accompagnement de projets sportifs, réservation de créneaux au gymnase...), contactez **Sébastien Barbeau au 01 69 46 72 10 (barbeau@mairie-fleury-merogis.fr)**.



PRÉSIDENTIELLE

Les résultats

Le dimanche 6 mai 2012 s'est tenu le 2^e tour de l'élection présidentielle. À Fleury, les bureaux de vote, ouverts de 8h à 20h, ont enregistré un taux de participation de 72,28 %. François Hollande a obtenu 62,65 % des voix contre 37,35 % pour Nicolas Sarkozy. Voici le résultat détaillé de cette élection avec la répartition des votes par candidats et par bureaux.

	Mairie		Langevin		Curie		Wiener		Total commune	
	votes	en %	vote	en %	votes	en %	votes	en %	votes	en %
Inscrits	665		795		511		933		2904	
Votants	580	87,22	614	77,23	363	71,04	712	76,31	2269	78,13
Abstentions	85	12,78	181	22,77	148	28,96	221	23,69	635	21,87
Blancs et nuls	49	8,45	54	8,79	37	10,19	30	4,21	170	7,49
Exprimés	531	79,85	560	70,44	326	63,80	682	73,10	2099	72,28
Candidats		exprimés		exprimés		exprimés		exprimés		exprimés
F. Hollande	275	51,79	354	63,21	188	57,67	498	73,02	1315	62,65
N. Sarkozy	256	48,21	206	36,79	138	42,33	184	26,98	784	37,35

ENFANCE/JEUNESSE

Préparez la rentrée !

Pour la prochaine rentrée scolaire, pensez à inscrire vos enfants à la cantine et au centre de loisirs et à faire vos demandes de cartes de transport pour les collégiens. Le service Régie unique se tient à votre disposition en mairie dès le mois de juin.

Cantine et centre de loisirs : inscrivez vos enfants !

Dès le mois de juin et durant tout l'été, inscrivez vos enfants à la restauration scolaire et au centre de loisirs auprès du service Régie unique en mairie. Présentez-vous munis des carnets de santé de vos enfants et de vos coordonnées personnelles et professionnelles. Les fiches d'inscription seront transmises dans les structures et seront indispensables pour un accueil en toute sécurité à la rentrée scolaire de septembre.

Collégiens : pensez aux cartes de transport !

Avec la carte Imagine'R, les collégiens peuvent circuler en toute gratuité, ou presque. Cette carte, valable tous les jours de la semaine et toute l'année, permet d'effectuer plusieurs allers-retours quotidiens vers le col-



lège. Pendant les week-ends et les vacances scolaires, elle donne même accès à toutes les autres zones : toute l'Île-de-France, Paris compris... Une participation financière de 25 euros est demandée aux familles. Un complément de 139 euros est pris en charge par la Ville. Les imprimés seront à votre disposition en mairie (service Régie unique) à partir de la mi-juin. Attention ! **Qu'il s'agisse de premières inscriptions ou de renouvellements, toutes les demandes doivent parvenir en mairie avant le 6 juillet**. C'est en effet la Régie unique qui centralise les demandes et les transmet à la société de transport. Aucune demande ne sera traitée après le 30 septembre. ■

Pour tout renseignement, contactez le service Régie unique au 01 69 46 72 20.

CITY'BUS

Les infos en bas de chez vous

Le City'bus est de retour au mois de juin. Il vous donne rendez-vous :

- le mardi 19 juin de 17h à 20h aux Aunettes, place de la Statue
- le jeudi 21 juin de 17h à 20h aux Résidences, à proximité du cabinet médical.

Pour toute information, contactez **Élodie Bailly au 01 69 46 72 29 (mardi, jeudi)**.



EMPLOI

Pensez à la plateforme de vocation !

Retrouvez les annonces de la Plateforme de vocation (Pôle emploi) sur le site de la Ville ! Dans certains secteurs d'activité (restauration, manutention, tri et recyclage, métiers verts, etc.), les recrutements se font sur d'autres critères que sur le CV ou l'expérience professionnelle. Les méthodes de "recrutement par simulation" permettent de tester les candidats via des exercices pratiques. Ainsi les personnes sont sélectionnées sur les seuls critères de leurs habiletés, qualités et motivations.

Plateforme de vocation : 01 60 88 86 10

Espace Emploi de Fleury : 01 69 46 72 31

POS

Enquête publique

Dans le cadre de la 8^e modification du Plan d'occupation des sols (adaptation de règles de stationnement et d'alignement), une enquête publique est ouverte, du 16 juin au 19 juillet inclus. Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations en mairie. M^{me} Demant, commissaire-enquêteur, assurera des permanences les 16 juin de 9h à 12h, 28 juin de 16h à 19h et 7 juillet de 9h à 12h.



Atelier d'architecture Malisan

URBANISME

Des logements de qualité pour tous

Conformément à ses engagements, la Ville poursuit sa politique de développement de logements diversifiés. Avec le nouveau quartier des Joncs-Marins et le programme de l'Écoute-s'il-pleut (esquisse ci-dessus), se dessine un peu plus chaque jour une ville harmonieuse et équilibrée.

120 logements en perspective

Rue de l'Écoute-s'il-pleut, avec la construction des dix boxes ayant pour vocation à remplacer les anciens, les travaux de préparation des terrains se poursuivent. D'ici 2014, ce seront 80 logements en accession et 40 en locatif social, du studio au F5, qui sortiront de terre.

Le programme comporte également une crèche multi-accueil de 20 berceaux, à horaires élargis. Labellisés Bâtiment basse consommation (BBC), les futurs logements garantiront aux locataires et propriétaires des factures d'énergie particulièrement basses. Grâce à une bataille pour un faible coût du foncier, les appartements

sont proposés à des prix maîtrisés, inférieurs de plus de 500 euros le mètre carré aux prix habituellement constatés. La commercialisation des logements a commencé, rendez-vous à la bulle de vente rue de l'Écoute-s'il-pleut, pour en savoir plus.

Du côté des Joncs-Marins

Du côté de la RD445, l'éco-quartier des Joncs-Marins favorise une offre diversifiée d'habitats : accession à la propriété, locatif privé, logement social, futures résidences de retraités et de jeunes travailleurs. L'objectif est de favoriser le parcours résidentiel des habitants, l'acquisition de logements par les jeunes couples, la location de logements adaptés aux

personnes âgées ou à mobilité réduite. À la suite des maisons de ville (photo ci-dessous), ce sont à présent les travaux des résidences du lot 1.1 qui vont débiter dans quelques semaines. Elles incluront des commerces en pied d'immeuble, et seront situées à proximité de nouveaux équipements (groupe scolaire, équipement socio-culturel et/ou administratif) et du parc des Joncs. ■

Présentation du PLU

Dans le cadre de la Fête de la ville, le service Urbanisme présentera le 23 juin le projet de Plan local d'urbanisme (PLU). La mise en place d'un PLU incite à engager une réflexion globale sur le territoire. Venez donner votre avis sur les orientations et poser des questions sur les aménagements. Le cadre de vie de notre ville se construit ensemble ! Lors de cette journée sera également proposée une visite virtuelle des projets de logements. De quoi visualiser et imaginer le cadre de vie de son futur "chez soi".

SCOLAIRE

Maternelle Desnos : déménagement provisoire

Le 5 mai dernier, une réunion publique se tenait à l'école maternelle Robert-Desnos pour informer les familles des changements de la rentrée de septembre 2012. En effet, dans le cadre de la construction d'un nouveau groupe scolaire à Fleury, l'école Desnos sera hébergée provisoirement au Village, au sein du centre de loisirs. Retour sur les principales informations à retenir pour aborder sereinement cette rentrée.

Environ vingt-cinq familles étaient présentes à la réunion publique d'information organisée à l'école maternelle Robert-Desnos le samedi 5 mai. À cette occasion, elles ont pu recueillir toutes les informations pratiques concernant le prochain déménagement de l'école Desnos au centre de loisirs La Ferme, dans le quartier du Village. Visiblement bien informés et sereins, les parents ont néanmoins posé quelques questions pour clarifier certains points de détail. En fin de réunion, ils ont pu prendre connaissance des premières esquisses du futur groupe scolaire réalisées par les architectes Cohen et Pouillard.

Groupe scolaire : un projet adapté aux évolutions de la ville

Le projet du groupe scolaire se présente comme une réhabilitation et une extension de l'actuelle école Desnos. Idéalement situé, à l'intersection des quartiers (Aunettes, Greffière, Joncs-Marins), le projet prévoit la création de 10 classes primaires et 4 à 8 classes maternelles. Les travaux devraient démarrer dès 2013 (livraison à la rentrée de 2014). Dès la rentrée 2012, l'école Desnos sera transférée au centre de loisirs La Ferme. En étroite collaboration avec l'Éducation nationale, il a été décidé de ne pas procéder à un démé-

nagement en cours d'année afin de ne pas perturber la scolarité des petits.

Une période de transition soigneusement préparée

Cette période de transition mobilise de nombreuses équipes, présentes à la réunion publique du 5 mai dernier : directions Enfance scolaire, Services techniques, Centre de loisirs et Restauration scolaire, directrice d'école, institutrices et Atsem, élu(e)s (Nathalie Batard, Frédéric Dufossé). Dès juin, les parents recevront un document récapitulatif ainsi qu'un questionnaire relatif à la fréquentation de la cantine. ■

Déménagement Desnos : ce qu'il faut retenir

- **Septembre 2012** : l'école maternelle Desnos sera accueillie au Village, au Centre de loisirs La Ferme.
- **Le nombre d'Atsem est conservé (3 personnes).**
- **Périscolaire (cantine, accueil avant et après la classe) : une fiche de réservation aux accueils périscolaires sera remplie chaque semaine par les parents (à insérer le lundi dans le carnet de correspondance).**

Ramassage scolaire :

Deux bus de la Ville assureront le transport des enfants matin, midi et soir ; Atsem et animateurs assureront l'encadrement et la sécurité des enfants.

- **Matin.** RV dès 8h rue Chagal, devant le terrain multisports. Départ : 8h15 (arrivée à 8h30 à la Ferme).
- **Midi.** RV dès 11h20. Départ : 11h30 (arrivée devant le terrain multisports à 11h40).
- **Midi.** RV dès 13h10. Départ : 13h20 (arrivée à la Ferme à 13h30).
- **Soir.** RV dès 16h15 à la Ferme. Départ : 16h30 (arrivée devant le terrain multisports à 16h45).

CREE

Une semaine dédiée à la création d'entreprise

Du 11 au 14 juin, le réseau CREE (Créer ou reprendre une entreprise en Essonne) organise une semaine de la création et reprise d'entreprise pour soutenir le dynamisme économique en Essonne. Le réseau sera donc présent dans des villes-étapes, où seront proposées des conférences : Villebon-sur-Yvette, Quincy-sous-Sénart, Villemoisson-sur-Orge, Corbeil-Essonnes, Arpajon, Dourdan, Étampes, Ballancourt-sur-Essonnes, Milly-la-Forêt et Évry. Pour clôturer cette semaine, un forum d'une demi-journée se tiendra à la CCI Essonne (Évry), le vendredi 15 juin au matin. Information et inscription sur www.cree91.com ou 01 60 79 91 98.

COMMERCE

Un nouveau supermarché de proximité

Depuis le mois de mars, une nouvelle enseigne a pris place au sein du centre commercial de la Poste. Avec sa gamme de produits de qualité et bon marché, Diagonal succède au supermarché Franprix.

À la tête du nouveau magasin de la place du 8-Mai-1945, ils sont deux associés, Alexandre Courtel et Pascal Bolat. Venus à Fleury un peu par hasard, sur une proposition de la chaîne de distribution Diapar, ils connaissent pourtant bien les environs et surtout, sont animés par une grande motivation. L'un, fort d'une dizaine d'années d'expérience en tant que contrôleur de gestion, est parti plusieurs années à Oslo, avant de revenir en France, poussé par l'envie d'ouvrir un magasin. L'autre bénéficie de plus de vingt ans d'expérience dans le commerce. Depuis l'ouverture de Diagonal, les deux gérants ne ménagent pas leurs efforts pour faire de ce lieu un commerce accueillant. "On aime nos clients, les gens sont charmants et il est très important pour nous de leur offrir un accueil de qualité. Nous nous attachons aussi à proposer un



bon rapport qualité/prix. Enfin, nous accordons une réelle importance à la propreté et à la présentation", explique Alexandre Courtel.

De fait, les rayons, attrayants, sont bien achalandés et offrent une grande variété de produits : fruits et légumes, fromages et produits laitiers, surgelés, boissons, biscuits... "Notre ambition est de proposer un commerce qui tienne la route, dans le long terme. Nous voulons être là pour au moins dix ans !" ■

Diagonal, place du 8-Mai-1945. Ouvert de 8h30 à 20h30 du mardi au dimanche. Fermé le lundi.

PORTRAIT

Pénélope Patoki, une écrivaine atypique

"Un jour j'écrirai mon livre", se disait la jeune fille de 20 ans, passionnée de littérature. À l'époque, Pénélope Patoki, de son vrai nom Christiane Brureau, écrivait des nouvelles, sans trop savoir ce qu'elle en ferait. En 1996, une période sans emploi lui donne l'occasion de réaliser son rêve, avec la parution d'"Autopsie d'un amour". Et au printemps 2011, elle publie un deuxième livre autobiographique. Portrait d'une écrivaine atypique.

C'est pour déposer sur le papier une grande douleur qui encombre encore sa vie que Pénélope Patoki écrit son premier livre. Elle a alors 41 ans. Quelques années plus tôt, elle a dû se séparer de l'homme qu'elle avait aimé passionnément mais avec qui le mariage avait tourné au désastre. "Ce premier livre était une façon "d'archiver" des pensées qui occupaient encore mon esprit, alors que j'étais remariée et mère de deux enfants." Elle adopte alors le style qui sera le sien : sincérité des mots, simplicité et spontanéité. Un livre en forme de témoignage sur le deuil amoureux, thème universel : "Comment survivre lorsqu'on est devenu adultes côte à côte ? C'était comme si je devais renoncer à une partie de moi, l'arracher de ma vie, m'amputer." Une expérience dont l'auteure retire enseignements et forces et qu'elle souhaite partager avec d'autres. "Bien sûr, on n'écoute jamais les conseils, on ne s'enrichit que de ses propres expériences. Mais s'il est possible d'apporter aux autres des éléments de réponses et quelques remèdes, faisons-le !"

Elle est comme ça, Pénélope Patoki : généreuse et optimiste.

Un parcours hors normes

Dans son deuxième livre autobiographique, *Je ne suis pas la fille de ma mère*, Pénélope Patoki prend le contre-pied des idées reçues sur "l'enfance malheureuse". Car pour celle qui a été abandonnée par ses parents à l'âge de sept mois, confiée à la DDASS puis placée dans une famille, la décision de prendre en main son destin fut capitale. "Voici comment, malgré mon abandon à sept mois et demi, j'ai décidé toute petite que ma vie serait belle." Contre le déterminisme et l'attitude condescendante à l'égard des "rescapés de la vie", elle affirme haut et fort qu'il "n'y a pas de fatalité", qu' "on n'est jamais bloqué dans un destin" et qu' "il n'y a que les étiquettes que l'on se

donne". Bien sûr, l'amour est essentiel pour grandir et c'est en ce sens qu'elle rend hommage à sa "deuxième maman". Une magnifique relation filiale qui prouve que "les liens de cœur ne sont pas forcément les liens de sang".

Une femme libre et volontaire

Dans la vie, Pénélope Patoki saisit toutes les occasions de s'enrichir et de "prendre le chemin vers sa liberté". Avec son BEP d'aide-comptable, elle reprend les études à 30 ans, obtient un BTS comptabilité et évolue au sein d'une PME. Elle est aujourd'hui assistante de direction. Côté loisirs, elle ne manque aucun festival "Oh ! les Voix" et participe à toutes sortes d'ateliers au Cma (écriture, chant, théâtre). En juin, on la retrouvera dans "Les Femmes savantes", la célèbre pièce de Molière. "Fleury, c'est chez moi !", s'exclame-t-elle. Et c'est en effet dans cette ville, où elle réside depuis 1998, qu'elle a tissé son réseau d'amis et que ses deux garçons (12 et 21 ans) ont grandi. Et elle continue d'écrire, au fil des jours et de l'inspiration. Un recueil de poèmes devrait paraître prochainement. En attendant, ses deux livres sont disponibles sur les librairies en ligne. ■

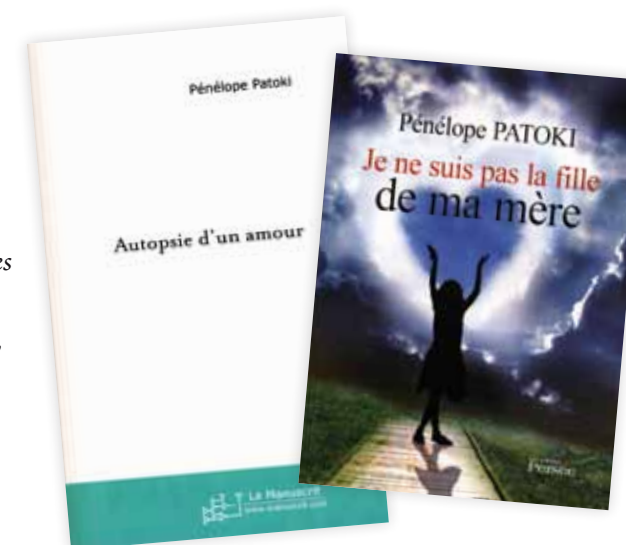


BARREAU DE L'ESSONNE

Victimes : premiers réflexes

Vous êtes victime ? Le barreau de l'Essonne vous propose une assistance et met à votre disposition une antenne d'avocats pour votre assistance et votre défense.

Un avocat vous reçoit gratuitement et sur rendez-vous au 01 60 77 11 88, en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel, le mercredi de 9h à 12h, à la Maison de l'avocat, 11 rue Mazières à Évry. L'ordre des avocats du barreau de l'Essonne vous conseille afin de préserver vos droits dans le cadre d'une future demande en indemnisation.



... LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Au tribunal d'Évry

Ce n'est pas un jour comme les autres pour les huit jeunes Floriacumois qui participent aux ateliers du "Théâtre de la Résilience" de la Réussite éducative.

En effet, ils ont rendez-vous au tribunal d'Évry pour mettre en scène un procès. Ils sont accompagnés par l'équipe de la Réussite éducative (Christelle Fauché, Nour Belarbi, Sandra Lourenço) et Gérard Élinas, juge et vice-président de l'APCEJ*. Retour sur cette expérience inédite qui confronte les jeunes à leur citoyenneté.

14h40 : les jeunes viennent d'arriver en minibus au tribunal d'Évry. Ils sont accueillis par Gérard Élinas qui va endosser le rôle du juge et mener le procès reconstitué.

14h50 : dans la salle d'audience, Precillia et Fama (juges assesseurs) et Fatou (procureur) passent les robes noires de circonstance tandis que chacun prend sa place sur les bancs, dans le respect des règles : Lauralie (avocate de la partie civile) et Sandra (mère de la victime) se tiennent du côté du procureur tandis que Claire, dans le rôle d'un accusé, se place à l'opposé.

15h05 : la sonnette retentit et le juge apparaît, accompagné de ses assesseurs. "Quelle affaire juge-t-on ici ?", interroge-t-il. S'ensuit le rappel des faits : après avoir été mis à la porte d'une soirée d'anniversaire, un jeune homme est retrouvé mort dans le canal. Son corps porte des coups de couteau mais l'autopsie révèle qu'il est mort par noyade. Plusieurs personnes ont été en contact avec le jeune homme dans les heures qui ont précédé sa mort.

15h15 : Claire (l'accusé) est appelée à la barre. Le juge l'interroge : "En rentrant chez vous au petit matin, n'étiez-vous pas inquiet du sort de votre camarade, tombé dans le canal en plein mois de janvier ? Avez-vous pensé au risque d'une hydrocution ?"

15h30 : Léa (avocate de la défense) s'adresse à un des témoins : "Puisque la victime n'était pas invitée à votre anniversaire, pourquoi l'avoir laissé rentrer chez vous ? Quelles étaient vos relations exactes avec le jeune homme ?"

15h45 : Amélie, dans le rôle de la tenancière de café, doit témoigner à son tour. Debout à la barre, elle prête serment en levant la main droite. Puis Victoria, amie de la victime, doit répondre de son rôle dans cette affaire.

16h20 : après l'intervention de Christelle, médecin légiste, c'est l'heure des réquisitoires et des plaidoiries. Fatou, procureur, se lève et demande la condamnation de l'accusé à 6 ans de prison ferme, tandis que Lauralie, avocate de la partie civile, demande pour sa cliente des dommages et intérêts. De son côté, Léa, avocate de la défense, demande à ce que l'accusation de meurtre soit requalifiée en non-assistance à personne en danger : elle est convaincue que l'accusé n'a pas tué la victime.

16h45 : dans la salle des délibérations, chaque acteur assis autour de la table doit expliquer et étayer son point de vue. Le juge rappelle les grands principes de la justice en France : "Le doute doit toujours profiter à l'accusé."

17h05 : le verdict tombe : le jeune homme est condamné pour non-assistance à personne en danger, condamnation assortie de deux ans de prison avec sursis mise à l'épreuve et à dommages et intérêts. Ce verdict, similaire à celui du vrai procès, satisfait toutes les parties. Léa (avocate de la défense), est soulagée : son client ne retournera pas en prison. Jonhatan (éducateur), peut poursuivre son travail éducatif auprès de l'accusé ; Sandra, mère éplorée de la victime, reçoit des dommages et intérêts.

17h20 : Gérard Élinas félicite les jeunes : tous ont su tenir leur rôle. Et tous se sont retrouvés acteurs dans cette pièce difficile que représente l'exercice de la justice et du droit. Une expérience qui change le regard sur la citoyenneté de chacun. ■

*APCEJ : Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes.



CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

La rentrée : toutes les infos pratiques

Avec 18 agents, 260 élèves et plus de 70 manifestations annuelles, le Centre musical et artistique occupe une place de choix dans le paysage culturel de Fleury. Établissement d'enseignement artistique agréé par l'État, il propose des ateliers en musique, théâtre et danse. Accessible au plus grand nombre, ouvert à tous les âges dès 3 ans, il répond à plusieurs objectifs : éveiller et développer la créativité et la curiosité pour les arts, adapter les pédagogies et les apprentissages aux rythmes de chacun, accompagner les pratiques amateurs, etc. Ce projet ambitieux est celui que défend Pierre-Jean Zantman, directeur du Cma depuis septembre 1990, aux côtés de son équipe. Véritable laboratoire des pratiques artistiques, très fortement ancré sur son territoire, le Cma participe à la vie culturelle de la commune, intervient dans les écoles et auprès de la petite enfance, noue de très nombreux partenariats. Les mois de juin et septembre sont consacrés aux inscriptions et réinscriptions. Ce dossier vous apporte le maximum d'informations pratiques : formations, tarifs... Début septembre, vous recevrez la plaquette 2012-2013 du Cma. ■

►► ATELIERS DU CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Éveil 3-5 ans : musique, danse

- **Jardin musical 3 ans** (35 mn hebdo) : mercredi matin - 8 places
- **Éveil musique et danse 4 ans** (40 mn hebdo) : mercredi matin 8 places
- **Éveil musique et danse 5 ans** (45 mn hebdo) : mercredi matin 15 places
- **Éveil Centre de loisirs 3-5 ans** (45 mn hebdo) : mercredi AM 8 places
- **Groupe thérapeutique d'expression musicale** : lundi 9h30-10h30 Atelier hebdomadaire encadré par un enseignant du Cma et un psychologue du CMPP Morsang-sur-Orge/Fleury-Mérogis.

Bon à savoir. Les enfants doivent être âgés de 3 ans révolus et/ou inscrits en petite section maternelle au 31 décembre 2012. Inscriptions possibles en cours d'année en fonction du nombre de places disponibles.

Initiation 6-8 ans : musique, danse, théâtre

- **Ateliers d'Initiation artistique** (1 h hebdo) : mercredi après-midi 2 ateliers : 6-7 ans et 7-8 ans (groupes de 12). L'initiation artistique est obligatoire pour tous les enfants scolarisés en CP et CE1 inscrits en musique, théâtre et/ou danse.

- **Percussions 6-8 ans** (1h hebdo) : mercredi
- **Initiation danse 6-7 ans** (1 h hebdo) : mercredi matin et/ou après-midi
- **Atelier spectacle 6-8 ans** (45 mn hebdo) : lundi 17h15-18h
Bon à savoir. Les ateliers sont encadrés par 1 ou 2 enseignants. Les horaires précis de tous les ateliers seront fixés début juillet 2012. Inscriptions possibles en cours d'année en fonction du nombre de places disponibles.

Théâtre et arts de la scène

- **Ateliers théâtre enfants**
Débutants (> 8 ans) : mardi 17h15-18h15.
Avancés (ados) : mardi 18h15-19h45.
- **Ateliers spectacle** (théâtre et chant)
6-8 ans (CP/CE1) : lundi 17h15-18h.
9-11 ans (CE2/CM2) : lundi 18h-19h15.
- **Atelier théâtre adultes et ados > 15 ans**
Groupe 1 : lundi 20h-23h.
Groupe 2 : mardi 20h-23h.
Bon à savoir. Auditions publiques régulières et représentations théâtrales annuelles. Inscriptions possibles en cours d'année en fonction des places disponibles.



Danse

- **Danse contemporaine**
Initiation danse 6-7 ans (1 h hebdo) : mercredi matin et/ou après-midi
Enfants - à partir de 8 ans révolus
Cours et atelier (2h hebdo) : mercredi et jeudi
Adultes débutants : jeudi 19h-20h30 (sous réserve d'inscriptions en nombre suffisant)
Atelier chorégraphique : 1 dimanche par mois
Ouvert aux adolescents et aux adultes motivés désireux d'écrire et d'inventer leur propre danse.
- **Danse hip-hop**
À partir de 9 ans révolus
1 cours hebdomadaire : samedi
Ateliers ados II (> 14 ans) : 11h-13h.
Atelier enfants (9-11 ans) : 14h-15h30.
Atelier ados I (12-13 ans) : 15h30-17h.
Bon à savoir. Cours hebdomadaires encadrés par des professeurs diplômés et artistes danseurs. Auditions et représentations publiques régulières. Certificat médical d'aptitude à la danse exigé avant le démarrage des cours. Inscriptions possibles en cours d'année.
- **Nouveau, à partir de septembre 2012 : tango**
1 cours (2 h hebdo) : vendredi soir. 21 ateliers sur l'année encadrés par deux artistes danseurs. Atelier d'initiation, ouvert à tous à partir de 13 ans (sans pré-requis en danse). Inscriptions possibles en cours d'année. En partenariat avec le CCAS.

Pratiques vocales collectives

- **Atelier polyphonique** : mercredi 18h30-20h.
- **Groupe vocal adultes** "Chants du monde" : mercredi 20h-22h.
- **Ateliers technique vocale** : lundi et jeudi.
Bon à savoir. Ouvert à tous sans prérequis.

Pratiques instrumentales collectives

- **Ateliers jazz** : mercredi (débutants) 19h30-20h30 et jeudi (initiés) 20h30-22h30.
- **Ateliers musiques actuelles** : lundi (au studio Le Onze) et mardi (au Cma).
- **Musique de chambre** : lundi.
- **Accompagnement piano** : mardi, mercredi et jeudi.
- **Atelier musiques traditionnelles des Balkans** (sous réserve).
Bon à savoir. Les horaires et lieux des ateliers seront définis début juillet 2012. Inscriptions possibles en cours d'année en fonction des places disponibles. Productions publiques tout au long de l'année.

Pratiques instrumentales

- **Découverte instrumentale 6-7 ans** organisée au sein des cours d'instruments pratiqués et enseignés au Cma - accueil en tant qu'auditeurs libres.
- **Initiation percussions 6-7 ans** (1 h hebdo) : mercredi.
- **À partir de 8 ans** : Cursus organisé en deux cycles de 3 à 5 ans : initiation et approfondissement.
1^{er} cycle : 2 cours hebdomadaires obligatoires (formation musicale et technique instrumentale). À partir de la 2^e année, 1 trimestre obligatoire de pratique collective instrumentale.
2^e cycle : inscription obligatoire à un atelier de pratique collective. Parcours personnalisés et contrats d'objectifs pour les adolescents (lycéens) et adultes. Pour les élèves du pôle Musiques actuelles, inscription obligatoire dans un atelier collectif dès la 2^e année.
- **Claviers**
Piano et synthétiseur (tous styles : classique, jazz, variétés) : mardi, mercredi, jeudi.
- **Cordes**
Guitare classique et acoustique : mercredi, jeudi.
Guitare électrique : lundi ou mercredi.
Contrebasse et basse électrique : mardi.
Violon : jeudi.
- **Percussions** : mardi et mercredi Batterie.
Percussions classiques (marimba, vibraphone, timbales).
Percussions digitales (daf, bongos).
- **Vents**
Accordéon, accordina : lundi.
Flûte traversière : mercredi et jeudi.
Saxophone : lundi et/ou mardi.
- **Voix** : mercredi, jeudi
Cours de chant individuels.
Ateliers collectifs de technique vocale.
Bon à savoir. Il est indispensable de pouvoir disposer d'un clavier à la maison. Créneaux horaires de répétition possibles au Cma durant la semaine. Possibilité de prêt et de location d'instruments à un tarif préférentiel (50 % pris en charge par la Ville) au cours de la première année uniquement.
- **Formation musicale**
Cours hebdomadaires enfants, adolescents et adultes : lundi, mardi, mercredi et jeudi.
Apports théoriques et de culture musicale. Réalisations collectives.
- **Formations musicale et d'environnement technologique**, proposées aux élèves inscrits en jazz et musiques actuelles amplifiées.
- **Informatique musicale MAO** (Musique assistée par ordinateur) Ateliers MAO au studio Le Onze tous les lundis. ■



PRATIQUE

Tarifs (en euros - cotisation trimestrielle)

Tranches de quotient	1 atelier sensibilisation	1 atelier	1 instrument	2 ateliers	1 instrument + 1 atelier	2 instruments	Éveil	Chorale 1,5 x éveil	Droit d'inscription annuel
1 à 127	4,50	8,95	17,83	17,83	24,98	30,33	17,51	26,27	6,12
128 à 157	5,40	10,75	21,39	21,39	29,95	36,36	17,51	26,27	6,12
158 à 187	6,19	12,37	24,70	24,70	34,62	41,98	17,51	26,27	6,12
188 à 218	7,43	14,80	29,61	29,61	41,42	50,33	17,51	26,27	6,12
219 à 279	8,70	17,39	34,77	34,77	48,68	49,16	17,51	26,27	6,12
280 à 340	11,19	22,40	44,80	44,80	62,71	76,15	17,51	26,27	6,12
341 à 401	13,18	26,29	52,57	52,57	73,61	89,38	17,51	26,27	6,12
402 à 492	14,80	19,61	59,16	59,16	82,80	100,58	17,51	26,27	6,12
493 à 584	16,20	32,36	64,73	64,73	90,63	110,04	17,51	26,27	6,12
585 à 675	18,85	37,64	75,31	75,31	105,43	128,06	17,51	26,27	6,12
678 à 797	21,56	43,12	86,23	86,23	120,75	146,58	17,51	26,27	6,12
798 à 919	24,31	48,63	97,27	97,27	136,16	165,37	17,51	26,27	6,12
> 920	27,24	54,43	108,86	108,86	152,43	185,07	17,51	26,27	6,12
sans QF	27,24	54,43	108,86	108,86	152,43	185,07	17,51	26,27	6,12
extérieurs	27,24	54,43	163,30	108,86	228,60	277,63	26,29	26,27	9,23

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. À défaut, le tarif maximum est appliqué. Droit annuel d'inscription. Tout trimestre commencé est dû. Tout arrêt d'activité en cours d'année doit être impérativement notifié par courrier au secrétariat. À défaut, les trimestres seront facturés.

Inscriptions

Renseignements et inscriptions
01 60 16 84 29
cma@mairie-fleury-merogis.fr

Horaires du secrétariat

Lundi, vendredi : 13h30-18h30.
Mardi, mercredi, jeudi :
9h-12h et 13h30-18h30.
Permanence : 1 samedi par mois
de 9h à 12h.

Réinscriptions

À compter du lundi 11 juin 2012.
Priorité aux anciens élèves jusqu'au
vendredi 29 juin 2012.

Nouvelles inscriptions 2012-2013

- Du lundi 18 au vendredi 29 juin
2012.
- Samedi 23 juin de 14h à 18h (stand
Cma à la fête de la ville).
- Du samedi 8 septembre (Forum
des associations) au samedi 22 sep-
tembre 2012 de 9h à 12h.

Rencontre élèves/parents/enseignants : du lundi 17 au samedi 22 septembre 2012.

La présence des élèves et de leur famille est obligatoire pour prendre connaissance des disciplines, du projet pédagogique global et pour organiser les horaires de cours.

Rentrée 2012-2013 (reprise des cours et ateliers) :
lundi 24 septembre 2012.

Bon à savoir

Pièces obligatoires : 2 photos d'identité, fiche de quotient familial (calcul en mairie), 1 certificat médical d'aptitude obligatoire pour la danse à remettre avant le premier cours.
Prêt d'instruments : priorité à la première année d'apprentissage instrumental. Toutes les demandes doivent être notifiées au secrétariat avant le démarrage des cours. Contrats de location et paiement auprès du secrétariat du Cma. ■



Mônica Passos

FESTIVAL

Marcille : le jazz aux couleurs du Brésil

Le samedi 7 juillet, de 16h30 à minuit, fêtons l'été en musique, en plein air et en famille ! Au menu : un écrin de verdure, des transats, des rafraîchissements, des jeux, des surprises et, bien sûr, une programmation jazz de qualité... Le fil rouge de cette 15^e édition ? Le Brésil ! Cette année, la carte blanche a été confiée à Philippe Rouillard, enseignant du Cma. Dès 17h, un goûter-concert jazzy lancera les festivités. "La Voix est libre !", tribu vocale amateur, interprétera des gourmandises polyphoniques. À 18h, place aux ateliers collectifs "The AG Nonet" et à 19h aux ateliers amateurs du Cma dirigés par Arnaud Gransac ! À 20h30, ne manquez pas le concert-crédation de "No Mass (without) quartet". Enfin, à 21h30, Mônica Passos montera sur scène. Brésilienne de naissance, française d'adoption, chanteuse de cœur et diva aux étonnantes possibilités vocales, elle est aujourd'hui une des plus belles voix du jazz... aux couleurs chatoyantes du Brésil ! ■

15^e édition du festival Jazz au Marcille - Samedi 7 juillet de 16h30 à minuit - Parc Marcille
Rue des Petits-Champs - Tout public - Entrée libre - Rens. : 01 69 46 72 09.

11-17 ANS

Un été au Chalet

Si vous avez entre 11 et 17 ans et que vous êtes intéressé(e)s par les séjours et activités organisés par l'Espace jeunesse Le Chalet, ne manquez pas les prochains rendez-vous :

- **Le 13 juin à 19h :** présentation du séjour à Lézignan-Corbières du 2 au 7 juillet 2012, pour les 15-17 ans ; présentation du mini-séjour du 6 au 10 août 2012 à la base de loisirs de Cergy-Pontoise, pour les 15 à 17 ans. Inscriptions à partir du 19 juin.
- **Le 26 juin à 19h :** présentation du programme été de l'Espace jeunesse Le Chalet.
- **Vendredi 29 juin** de 10h à 12h et de 14h à 18h30, et **samedi 30 juin** de 14h à 18h30 : inscriptions aux activités d'été.
- **Tous les lundis et mercredis** de 9h à 12h pendant les vacances : inscriptions aux activités.

Rens. : 01 60 15 85 20.

MUSIQUES ACTUELLES

Concert "Made in Fleury"

Le 8 juin, un grand concert sera organisé salle Malraux avec les formations musicales reggae, ragga et hip-hop de Fleury et alentour. Une soirée "Made in Fleury" concoctée avec les talents locaux et l'enthousiasme des bénévoles. Venez les encourager !

Initialement prévu le 27 avril dernier dans le cadre du projet "Ma ville... quartier du monde" et reporté pour cause d'intempéries, le concert "Made in Fleury" aura lieu le 8 juin prochain, salle André-Malraux, à partir de 20h. Toutes les formations reggae, ragga et hip-hop de Fleury et alentour seront de la partie : 2RJD, Cless Shine, Djembefolas, Goums, Illegal Concept, Jah Ziek, Kill Bill, L'Aborigène, Pancho, Philosophik Sound, Ze & Ze... Une trentaine de jeunes seront ainsi investis de différentes missions pour la réussite de cette grande soirée "faite maison". La déco scène reviendra à l'association créative Les Riders 2 Fleury, l'animation sera assurée par l'association Philosophik Sound et ses DJ's et la toute jeune association La MIF (Mouvement intergénérationnel floriacumois) s'activera derrière le bar, tout en assurant la restauration des

artistes, sans oublier Les canards sauvages pour l'organisation de l'ensemble de la soirée... Le concert du 8 juin est lié au projet "Ma ville... quartier du monde", grand chantier culturel, artistique et citoyen imaginé par le service culturel pour accompagner les transformations urbaines de Fleury, notamment aux Aunettes (réhabilitation) et aux Joncs-Marins (futur éco-quartier). Dans la salle Malraux seront projetés les très beaux clichés réalisés par la photographe professionnelle Djamila Calin à l'occasion des ateliers artistiques menés aux Aunettes par le collectif 2GRT. Une raison de plus pour ne pas manquer cette soirée du 8 juin ! ■

Concert "Made in Fleury"
Vendredi 8 juin à partir de 20h
Salle Malraux
Entrée libre et gratuite
01 69 46 72 09



À NE PAS MANQUER !

Fête de la ville

Cette année, la Fête de la ville aura lieu du 22 au 24 juin dans le quartier des Chaqueux. Trois jours, trois lieux et trois fois plus de fête à partager en famille !

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le précédent Fleury'mag et en raison de l'installation prolongée des gens du voyage sur la Botte-Verte, la Fête de la ville investira trois lieux dans le quartier des Chaqueux : jardin de la Maison de la petite enfance, prairie des Chaqueux, forêt de Saint-Eutrope.

Vendredi 22 juin, dès 19h, participez au premier flashmob "made in Fleury" ! Le principe est simple : rendez-vous sur le site Internet de la Ville pour découvrir une chorégraphie, très simple, préparée par le Cma*. Le jour J, retrouvez les autres participants sur la prairie des Chaqueux, pour un beau moment de danse et de partage...

À partir de 20 heures, place au grand bal animé par les élèves et enseignants du Cma, avec le concours de la danseuse Ilaria Fontana !

Samedi 23 juin, vous avez rendez-vous dans le jardin de la Maison de la petite enfance. Entre 14h et 18h, vous découvrirez différentes animations adaptées à tous les goûts et tous les âges. Au jardin tropical de la MPE, des animations seront prévues pour les tout-petits : maquillage, jeux, confection de maracas, chants, farandole et bal... Les enfants pourront s'initier au cirque ou retrouver les jeux géants en bois, découvrir "Casserol Park", un espace de découvertes sonores à partir de casseroles et d'objets de récupération, participer à la création

d'un jardin mobile avec le centre de loisirs, etc. Les plus grands pourront profiter des animations des stands associatifs (Lyannaj'91, Photoclub, Vie libre, Secours populaire...), visiter le tout nouveau "Café des parents" de la Réussite éducative ou encore la machine à recycler imaginée par la médiathèque Elsa-Triolet. Après le verre de l'amitié (18h) offert par la municipalité, les Floriacumois seront invités à partager un grand pique-nique en plein air (19h à 21h). La soirée se poursuivra avec une belle programmation festive : spectacle de cirque (20h30), concert pyrotechnique avec la Lutherie urbaine (23h) qui mélange musique live, artifice et instruments de récupération.

Dimanche 24 juin, de 14h à 16h30, les habitants ont rendez-vous avec l'Agence régionale des espaces verts pour découvrir la forêt de Saint-Eutrope. Cet atelier s'adresse tout particulièrement aux enfants de 3 à 6 ans. ■

* Pour ceux qui le souhaitent, le Cma (Centre musical et artistique) propose deux répétitions (ouvertes à tous à partir de 8 ans) du flashmob en juin : samedi 9 juin de 17h à 20h et jeudi 21 juin de 19h à 20h.

Fête de la ville

Le 22 à partir de 19h
Le 23 de 14h jusqu'à la nuit
Le 24 de 14h à 16h30
Rens. : 01 69 46 72 09



FÊTE DE LA VILLE Offres de vacances

Dans le cadre de l'organisation de la Fête de la Ville et pour renforcer ses équipes, la ville recherche des vacataires du 21 au 24 juin. Vous avez 16 ans minimum et ce travail vous intéresse ? Contactez le pôle Culture, Vie locale et associative au 01 69 46 72 09.

CMA

L'année du Grand B

Pour la clôture de "l'année du Grand B", le Cma organise trois soirées à ne pas manquer :

Mercredi 20 juin au Cma à 19h30 : concert Bach et baroque.

Vendredi 22 juin dans le cadre de la Fête de la ville : bal et flashmob.

Mercredi 27 juin au Cma à 20h : concert Brel/Brassens.

ASSOCIATIONS

"Reflot d'outre mer"

Suite au renouvellement de son bureau, l'association floriacumoise "Reflot d'outre mer" (défense et promotion de la culture créole) a un nouveau président : Luc Dino (ass_ arom@arom91.fr).

Bwa Bandé à Paris

Vous souhaitez participer au carnaval antillais de Paris le 7 juillet prochain ? Contactez l'association Bwa Bandé (promotion des musiques et danses des Antilles) au 06 77 94 71 90.

Molière et Goldini sous les projecteurs

Durant toute l'année, Christophe Waiss mène des ateliers théâtre au Cma. En juin, les groupes adultes présenteront le fruit de leur travail à travers quatre représentations :

- **Vendredi 29 juin et dimanche 1^{er} juillet**, salle André-Malraux à 16h30 : "Les Femmes savantes", célèbre comédie de mœurs de Molière.
- **Samedi 30 juin et lundi 2 juillet**, salle André-Malraux à 16h30 : "La Manie de la villégiature", comédie de Carlo Goldini.



Dimanches 10 et 17 juin

Elections législatives

Si vous êtes absent le jour du vote, pensez à la procuration. Les bureaux sont ouverts de 8h à 20h.

Lundi 18 juin à 14h30
Avenue
du Général-de-Gaulle

Commémoration de l'appel du 18 juin

Rendez-vous avenue du Général-de-Gaulle devant la stèle.

Lire page 6

Les 19 et 21 juin
De 17h à 20h
Les Aunettes
Les Résidences

City'bus

Rendez vous le mardi 19 juin au Aunettes, place de la statue ; jeudi 21 juin aux Résidences, près du cabinet médical. Lire page 7

Mercredi 20 juin
19h30 au Cma

Concert

Bach et baroque.
Lire page 19

Du 22 au 24 juin
Jardin de la Maison
de la petite enfance
et prairie des Chaqueux

Fête de la ville

Ambiance bucolique durant ces trois jours à partager en famille.
Lire page 19

Vendredi 8 juin à partir de 17h
Quartier des Aunettes

Concert Made in Fleury

Un concert reggae, ragga et hip-hop avec des artistes de Fleury.

Lire page 18



Mercredi 27 juin
20h au Cma

Concert Brel/Brassens

En hommage, un concert revisité par les musiciens, les élèves et les enseignants du Cma.

Lire page 19

Vendredi 29 juin
À partir de 16h

Fête des Aunettes

Venez passer un moment convivial en toute simplicité.

Vendredi 29 juin
et dimanche 1^{er} juillet
16h30 salle Malraux

Les femmes savantes

Les artistes du Cma revisitent la pièce de Molière.

Lire page 18



Les samedi 30 juin et 11 août
Trouville et Villers-sur-Mer

Escapade à la mer en famille

Cet été, la Ville propose aux familles floriacumoises deux sorties à la mer : le 30 juin à Trouville et le 11 août à Villers-sur-Mer. Le transport sera assuré par le bus municipal. Accessibles à toutes les bourses, les tarifs de ces sorties sont très attractifs.

Inscrivez-vous vite au
01 69 51 78 60 !

Samedi 7 juillet dès 16h30

Jazz au Marcille

Une 15^e édition placée sous le signe du Brésil. Fêtons l'été en musique !

Lire page 17

Samedi 30 juin
et lundi 2 juillet
16h30 salle Malraux

La manie de la vilégiature

Carlo Goldini est à l'honneur dans cette représentation théâtrale.

Lire page 18

Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement et des Actions sociales



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Didier Rayneau, conseiller municipal



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale

Élu(e)s de l'opposition



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Mélina Dufraisse-Guyot, conseillère municipale



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les

conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44

• Avec la délégation de **Marjolaine RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Julien DRAY**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.

Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri
01 69 25 08 04
Mail : jdray91@gmail.com

EXPRESSION LIBRE

Le maire et sa majorité ont distribué aux habitants un prospectus exposant le budget municipal. Or, les Floriacumois ignorent ce qui a présidé aux choix budgétaires qui leur ont été sommairement présentés sur le prospectus. Quelle part des dépenses leur profite directement et immédiatement et quelle part relève d'investissements d'avenir ? Le maire déclare aussi que les impôts n'augmenteront pas. Il a dû oublier l'augmentation de 25 % de la taxe d'assainissement que chacun payera sur sa facture d'eau et qu'il a validé à l'agglomération du Val d'Orge. L'équipe bientôt sortante n'a pas voulu associer et discuter avec les habitants des priorités de notre ville. Mais pendant que M. le maire vaque à son luxueux cotillon (augmentation de 10 000 € ! des frais de représentation du maire) les habitants déchantent.

« Un changement en prépare un autre »



Groupe des Non inscrits : Kamel Mednini.

EXPRESSION LIBRE

Un service public de qualité est indispensable pour répondre équitablement aux attentes des habitants. Au lieu de cela la municipalité actuelle le brade en vendant le patrimoine de la ville, en multipliant les transferts de moyens et de compétence vers le privé : sous-traitance de maîtrise d'œuvre, de nettoyage de locaux, d'entretien du patrimoine, de transport, d'études diverses...

Et la gestion autoritaire et clientéliste du personnel communal se traduit par un mal-être et une démotivation de nombreux agents. Hors ce sont bien eux, quoiqu'on en dise, qui ont la noble tâche de faire vivre ce service public auprès des habitants.

Pour nous, élus Front de gauche, la défense du service public communal passe aussi par la défense de ceux qui le mettent en œuvre au quotidien. Vous pouvez compter sur nous.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Mélina Dufraise-Guyot, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

CARNET**NAISSANCE**

MOUNEYDIÈRE Cécilia
née le 11/5/2012.

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

3, rue Saint-Exupéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :
06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis, rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux**

Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés. Le lundi matin.

• **Objets encombrants**

Le **mercredi 20 juin** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**

Samedi 23 juin de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut.
Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

Marie-Laure PERIN

2, avenue du Docteur-Fichez

01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER**

MANHÈS
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le 1^{er} jeudi de chaque mois
(6 septembre), de 8h30 à 11h.
Sur rendez-vous en appelant au 01 69 46 72 00.

Pas de permanence en juillet et en août.

• **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le **29 juin**.

22 juin
à partir de 19h

23 juin
de 14h jusqu'à la nuit

24 juin
de 14h à 16h30

Fête de la Ville

**Jardin de la Maison
de la petite enfance**
accès rue André-Malraux



*Initiations nature, jardin mobile, construction de cabanes,
Initiations cirque, casserole park, bal, barbecue, concert pyrotechnique*